



Fraude à la carte bleue avec code

Par **daniel2617**, le **20/06/2016 à 15:47**

bonjour,

Dimanche 12 juin 13 h 00 Après avoir payé mon repas au restaurant Ikea par carte bancaire, j'ai été bousculé.

Je suis rentré chez moi, et à 18 h 00 j'ai constaté le vol de ma carte visa premier. Opposition à 18 h 00. Entre 13 h 00 et 18 h 00, il m'a été prélevé avec utilisation de la carte + code plus de 4 500 euros dont des retraits en liquide. Je n'ai fait preuve d'aucune négligence, j'ai fait mon code en cachant avec la main.

La banque se couvre en disant que si les voleurs avaient le code c'est que j'ai été négligeant. Quel est mon recours ?

Comment prouver ma bonne foi ? Est-il possible que les voleurs aient pu déchiffrer mon code par un autre moyen.

J'ai fait rédiger un rapport de police, relatant ces faits.

Merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le **20/06/2016 à 16:28**

Bonjour,

le soucis est que pour avoir le code secret d'une CB il n'y a pas beaucoup de moyens à part celui de le voir ! Mais je crois que c'est à la banque de prouver votre négligence !

Par **youris**, le **20/06/2016 à 16:48**

bonjour,

selon les circonstances, un tribunal peut donner raison à la banque qui estime que vous avez commis une négligence grave au sens de l'art. L. 133-19, IV, du Code monétaire et financier, en permettant à plusieurs reprises des retraits avec l'utilisation de votre code personnel.

voir cette décision récente de la cour de cassation:

Cass. Ch. com., 31 mai 2016, pourvoi n° 14-29.906

salutations

Par **mic974**, le **23/06/2016** à **18:44**

Ces a la Banque de prouvé la negligence, j'ai eu gain de cause il y a 7 mois, pour un montant de plu de 3000 euros, comme ta fait opposition rapidement après t'avoir apperçue du vol de ta carte bancaire, je suis sur que tu est dans ton bon droit. Au faite ta porté plainte? Moi cété quelqu'un qui a vue mon code lors d'un achat dans une grande surface...

Par **jacques22**, le **24/06/2016** à **11:28**

bonjour, sous prétexte que je suis "manchot", je fais toujours preuves de négligences alors? J'ignore quel était le seuil de votre plafond de retrait d'argent mais je n'ai jamais compris pourquoi les voleurs pouvaient retirer plus que le titulaire de la carte!

Par **AUGUSTO**, le **24/06/2016** à **11:56**

Penser plus tard à changer de banque une fois ce problème résolu.